Nations Unies S/PV.8709



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8709e séance

Jeudi 30 janvier 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Dang	(Viet Nam)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Tshabalala
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	Mme Baleci
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Auväärt
	États-Unis d'Amérique	M. Barkin
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Michon
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	Mme Morrison González
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ben Lagha

Ordre du jour

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2020/23)

20-02360 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2020/23)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/78, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/23, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

J'informe le Conseil que la présidence du Conseil a rencontré les représentants des parties, qui ont confirmé qu'elles maintiennent leurs positions bien connues concernant la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Se fondant sur ces rencontres, avec l'assentiment des membres du Conseil, la présidence est parvenue à la conclusion que le Conseil peut se prononcer sur le projet de résolution dont il est saisi.

Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2506 (2020).

La séance est levée à 10 h 10.